

RMA : l'emploi au rabais ?

Malgré les oppositions et les critiques, le projet de François Fillon a été voté en première lecture à l'Assemblée Nationale le 25 novembre. Entre insertion et précarité, les avis sont partagés, les attaques fusent ; mais qu'implique concrètement la création du RMA ?

« Un message contre la fatalité et contre l'assistance continue » Voilà comment le ministre des Affaires sociales décrit son nouveau « bébé ». Face à l'inefficacité constatée du RMI -un allocataire sur trois l'est depuis plus de 3 ans, 1 sur 10 depuis plus de 10 ans-, François Fillon s'active.

L'objectif est d'aider les allocataires du RMI depuis plus d'un an à passer « d'un revenu d'assistance à un revenu du travail ». Avec une rémunération sur la base du Smic horaire, ce contrat de 20 heures minimum par semaine, permet à tout Rmiste de gagner 183 euros de plus, soit 544 euros par mois (équivalent à la moitié du Smic).

Il ne peut excéder 18 mois, et n'est renouvelable que deux fois. Pour inciter à l'embauche de « Rmastes », les entreprises bénéficieront d'avantages financiers attractifs : elles n'auront à verser que 183 euros pour chaque contrat. Le reste, égal au montant du RMI, sera financé par le département, et non plus par l'Etat. Le gouvernement compte sur la création de 100 000 RMA en 2004, pour le million actuel d'allocataires du RMI. Le ministre entend ainsi refuser « l'assistance passive » et redonner le goût du travail...alimentant par la même le mythe du chômage volontaire...

Suite de l'article de L'Idéaliste

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le dimanche 7 décembre 2003

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/3819-rma-l039emploi-au-rabais.html>